

*des Princes Ec.* Février 1729. 113

Christ) Elle ne cessera de prier pour moi. C'est à vous singulièrement de soutenir nos freres chancelans; si je les combats, ce sera sous vos auspices. A l'ombre de votre prudence Apostolique & de vôtre autorité, je ferai mes efforts pour amollir les cœurs, & en chasser les semences de l'erreur, pour y mettre en la place celles de l'obéissance & de la concorde; en attendant je prie Dieu qu'il conserve long-tems un si digne Pontife.

J'étois sur le point de signer cette Lettre, lorsque j'ai appris qu'on repand dans le public un Ecrit qu'on dit être de moi, en datte du 22. Août; que si par hazard il parvient à V. S. par les menées de mes adversaires, je la supplie de ne point y ajouter foi, & de s'en tenir uniquement à mon Mandement d'acceptation, & aux différentes Lettres que j'ai eu l'honneur de lui écrire là-dessus. A Paris le 13. Octobre 1728. Signé, L. A. DE NOAILLES.

*Réjoissons-nous dans le Seigneur, Venerables Freres, s'écria le St. Pere, après la lecture de cette Lettre, & rendons grâces à Dieu, le priant très-humblement qu'il daigne achever son ouvrage, & faire que la division venant à cesser, la Paix recommence de nouveau à regner dans l'Eglise, & que l'unité & la charité Chrétienne triomphe à jamais de ses ennemis.*

C'étoit au Pape Regnant qu'étoit réservée la gloire de mettre fin à un differend qui n'avoit pû être terminé sous les deux Pontificats précédens, & S. S. pour ne pas laisser ce grand ouvrage imparfait, vient d'établir une Indulgence plénier en forme de Jubilé, avec l'exposition du Venerable pendant trois jours, dans les Eglises de Ste. Marie du Tibre, de la Minerve, & de Nôtre Dame des Anges, pour d'eman-